

De : Christian [REDACTED]
Envoyé : lundi 28 avril 2025 11:16
À : enquete plu1 <enquete.plu1@marguerittes.fr>
Objet : Fwd: Ouverture de l'enquête publique

envoyé : 28 avril 2025 à 10:54
de : Christian BLANCARD [REDACTED]
à : enquete.plua@marguerittes.fr
objet : Ouverture de l'enquête publique

Pas de centrale photovoltaïque sur notre garrigue Marguerittoise !!!
Marguerittes a été touché à plusieurs reprises par des incendies ,ce projet accentue les risques d'incendies et peut devenir une source potentielle de feux de forêt, et les substances utilisées pour la fabrication des panneaux peuvent contaminer les eaux souterraines en cas d'incendie (la station de pompage de l'eau potable de Marguerittes se trouve à proximité.) et peut polluer gravement cette eau lors d'un incendie qui est consommée par des milliers de Marguerittoises et Marguerittois.

L'eau, c'est la vie ! Tuez la pollution, sinon elle nous tuera .

Notre garrigue est une zone protégée et naturelle et ce projet peut contaminer et affecter les écosystèmes environnants .

La déforestation contribue fortement à l'érosion et à la dégradation de la biodiversité, au réchauffement climatique et à la fragilisation des populations locales qui dépendent des écosystèmes forestiers pour subvenir à leurs besoins.

Des panneaux solaires à la place de notre poumon vert "notre belle garrigue Marguerittoise " NON !!

La loi AER prescrit aux communes d'organiser une consultation des habitants et d'identifier rapidement les zones susceptibles d'accueillir des projets d'énergie solaire .Nous avons largement la place sur Marguerittes pour ce genre de projet en Zac du TEC par exemple .

Un véritable crime contre la faune et la flore , en contradiction avec la lutte contre le réchauffement climatique et la lutte des inondations , les arbres captent et régulent l'eau..

Merci pour cette enquête publique ,elle nous donne la possibilité de nous exprimer et surtout de pouvoir éviter le pire .